

« Les mulettes perlières suivies à la trace grâce aux nouvelles technologies »

Madame, Monsieur,

La mulette perlière : une espèce en voie de disparition qui fédère les efforts

Au titre de sa compétence de « Soutien à la protection et la valorisation des espaces naturels », l'agglomération de Guingamp-Paimpol veille à la préservation de ses richesses faunistiques et floristiques. A ce titre, elle collabore activement à la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur de la Mulette perlière. Cette moule d'eau douce à la coquille noire pouvant faire jusqu'à 12 cm en Bretagne, autrefois fréquente dans nos cours d'eau est aujourd'hui en danger d'extinction.

Cette déclinaison du PNA est animée par l'association Bretagne Vivante, pour le compte de la DREAL et en partenariat avec la Fédération de Pêche du Finistère. L'Agglomération appuie localement leurs actions et assure le lien avec les acteurs du territoire.

La Mulette perlière est encore présente sur le site Natura 2000 « Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères », sur les ruisseaux du Loc'h à Peumerit-Quintin, du Saint-Georges à Trémargat, du Follézou entre Saint-Nicodème et Locarn, et du Kerangle entre Saint-Servais et Duault. Ces rivières accueillent la quasi-totalité de la population costarmoricaine.

Des renforcements de population en cours depuis 2012

Le recrutement de juvéniles est l'une des problématiques majeures dans la conservation de ces populations. Alors que les mulettes arrivent à se reproduire chaque année, les recensements réguliers des populations montrent que les populations ne sont constituées que d'adultes relativement âgés.

La mulette peut en effet vivre plus de 80 ans sous nos latitudes.

Mais aucune mulette de moins de 30 ans n'est observée lors des comptages !

Les jeunes mulettes jusqu'à 8-10 ans vivent enfouies dans le sable qui constitue le fond de la rivière et l'hypothèse principale émise par les spécialistes est qu'elles n'arrivent pas y à survivre.

La cause ? Probablement ce qu'on appelle le colmatage du substrat, c'est-à-dire la terre transportée par la rivière et qui se dépose entre les grains de sable. L'oxygène y est alors insuffisant et les jeunes mulettes ne survivent pas.

Pendant que des actions sont menées pour mieux comprendre ces phénomènes et essayer d'y remédier, il a été décidé de collecter les jeunes mulettes au stade larvaire, de les transporter à la station d'élevage de Braspart pour y être élevées par la Fédération de pêche du Finistère. Dès qu'elles ont atteint un développement suffisant, elles sont installées confortablement dans des boîtes posées au fond de la rivière pour y poursuivre leur croissance.

Guingamp-Paimpol Agglomération

Notification presse

Le 06/10/2023 10:49

Les 1ères mulettes sortent des boîtes et on va les suivre à la trace !

Après plusieurs années de croissance, les 1ères mulettes dépassent maintenant les 3cm et elles sont en âge de gagner leur habitat, au fond de la rivière.

Mais pas question de les relâcher sans pouvoir suivre la réussite de l'opération qui peut s'avérer périlleuse.

Alors Bretagne Vivante les équipe de transpondeur qui permettront de les retrouver dans la rivière grâce au signal émis par l'équipement.

La manipulation réalisée par l'association accompagnée du technicien de l'Agglomération en charge du site Natura 2000 a permis de relâcher 35 mulettes, dont 11 équipées de transpondeur.

Les autres sont toutes marquées à l'aide d'étiquettes qui permettront de les identifier individuellement lors des prochains comptages.



L'équipe de Bretagne Vivante installant les transpondeurs sur les jeunes mulettes perlières.

Guingamp-Paimpol Agglomération

Notification presse

Le 06/10/2023 10:49



Quelques mulettes prêtes à être relâcher.



Mulette perlière équipée d'un tranpondeur.

Guingamp-Paimpol Agglomération

CONTACT

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 13 59 59 · contact@guingamp-paimpol.bzh